Infos GASAP Moineaux

Nous sommes un Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne (GASAP) qui existe depuis au moins 2010. Nous sommes une dizaine de ménages, un bon petit groupe convivial et on peut encore grandir jusqu'à une vingtaine.

1. *Distributions*
Nous sommes livrés un **samedi sur 2 vers 9h30, au Jardin collectif Gray Moineaux**. Un·e d'entre nous, à tour de rôle, est toujours responsable d'accueillir la productrice Gislène de Hof Seghers et de préparer les cagettes/paniers pour chacun des membres. C'est aussi un moment privilégié pour discuter avec Gislène et bénéficier de ses conseils.
Les cagettes peuvent être stockées quelques heures à quelques jours dans un cagibi fermé avec un code dans le jardin et on peut alors récupérer ses bons produits plus tard.

2. *L'engagement*
Nous nous engageons à respecter les principes de la charte du Réseau des GASAP (en pièce jointe), en tenant compte des préférences de Hof Seghers.
On demande que chaque ménage achète les légumes pendant au moins une année. Nous fonctionnons actuellement par période de 6 mois (sept-fev, mars-août). Il faut souscrire au contrat de légumes sur https://camap.amap44.org (voir point 8). On peut choisir entre 4 tailles de panier de légumes bio (petit, moyen, grand et très grand), éventuellement des œufs bio (6, 12, 18,…) et selon la période entre 3 tailles de paniers de fruits bio (sinon ils sont en produits extra). Il faut verser dans la foulée le montant pour toute la période (ou trimestriellement, à l'avance) sur le compte du groupe BE24 5230 8034 1438.
On demande que chacun.e participe au fonctionnement du groupe : permanences, commandes, gestion, relation avec producteurs·rices et réseau, communication, etc.

3. Produits extra
On peut commander des « produits extra » (bio) sans obligation de régularité : pommes de terre, carottes, oignons, jus de pomme (avec autre fruit), farines de la coopérative Flietermolen, confitures,… Selon la période les fruits sont en produits extra ou dans le contrat de produits réguliers avec les légumes. Passer commande sur https://camap.amap44.org avant le lundi qui précède à 18h, car quelqu'un doit envoyer une commande groupée à Gislène avant le mardi 9h. Puis faire un virement pour le montant correspondant, ou mieux une petite provision.

4. Cotisation
Une cotisation annuelle (année civile) est demandée, **30€** pour 2024. Cela couvre une cotisation demandée par le réseau des GASAP (entre 16 et 20€ par ménage),

une contribution au jardin (55 € en 2023), les frais bancaires, les frais d'hébergement de l'application CAMAP et une petite réserve.

5. Juste essayer d'abord
Gislène aime proposer aussi la possibilité de **3 paniers d'essai consécutifs**, avant de s'engager à plus long terme et pour pouvoir tester la taille des paniers. À la demande on arrange une souscription pour 3 distributions avec une première taille de panier, qu'on peut changer en le demandant avant le lundi qui précède la distribution à 18h.

6. Absences
On permet de renoncer à plusieurs paniers, un peu plus en été (voir infos sur CAMAP). On peut le choisir au début lors de la souscription. Les dates d'absences restantes peuvent être modifiées jusqu'au lundi avant la livraison prévue.

8. CAMAP
https://camap.amap44.org permet de souscrire aux paniers réguliers, commander des extras, préciser les dates d'absences éventuelles, consulter le planning de distribution, s'inscrire aux permanences, consulter les soldes,…
Il faut créer un compte puis rejoindre notre groupe ou se faire inviter.

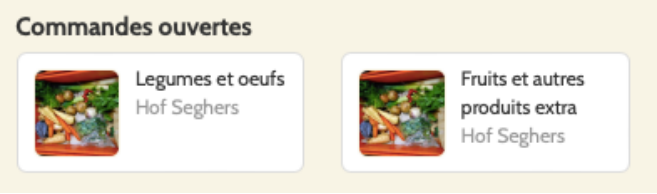

Pour commander le panier de légumes, dans la section principal « Commande », sous « Commandes ouvertes » appuyer sur « Légumes, (fruits) et œufs… , puis **sur le bouton mauve en bas « > Souscrire à ce contrat », puis choisir la taille du panier de légumes (indiquer « 1 » dans la case). A cet endroit on peut aussi choisir des œufs, et des fruits selon la période, à recevoir lors de chaque distribution.**

Pour commander des extras, revenir sur le premier écran « Commandes », choisir « Produits extra… » et souscrire au contrat de la même façon, sans engagement. A l'écran suivant, lorsque les commandes sont ouvertes, distribution par distribution, indiquer les quantités souhaitées de chaque produit (souvent « 1 ») puis cliquer sur le bouton « Enregistrer ».
Lorsqu'on a souscrit au contrat pour les produits extra, un e-mail automatique est envoyé à chaque fois lors de l'ouverture des commandes, actuellement 10 jours avant la distribution le mercredi à 8h.

Dans la section « Mes Contrats », on peut consulter ses contrats, ses commandes passées avec les totaux, les soldes, les paiements effectués (à jour lorsque les paiements ont été encodés manuellement)

N'hésite pas à poser des questions par mail ou par téléphone :

- Michaël Delhaye michael@nickelit.be +32 474 91 02 08